

premier groupe comprend la fabrication du papier; la fabrication des portes, fenêtres et autres produits des ateliers de rabotage; des boîtes, paniers, tonneaux ou autres récipients; des canots, bateaux et autres petites embarcations; des ustensiles de ménage, de boulangerie et de laiterie; des pompes, tuyaux, citernes et silos; des bobines, poignées, goujons et objets tournés. Le deuxième embrasse la fabrication des meubles, des véhicules et leurs accessoires, des bières et cercueils, etc., et le papier utilisé dans les imprimeries et la fabrication des boîtes, des sacs, de la papeterie et des articles en papier. Dans le troisième, où le bois ne joue qu'un rôle secondaire, il y a la fabrication des instruments aratoires, des wagons de chemin de fer, des instruments de musique, des balais, brosses, etc. Quant au quatrième, il embrasse presque sans exception chaque forme de l'activité industrielle, car bien peu d'industries peuvent se passer de bois, directement ou indirectement.

Une classification basée sur la principale matière constituante des produits de chaque établissement manufacturier sert maintenant largement à la compilation des statistiques manufacturières et pour les fins du commerce extérieur. D'après ce système, la plupart des industries forestières tombent dans le groupe du bois et papier. En 1939, ce groupe, comprenant 8,538 établissements, procure 144,782 hommes-année d'emploiement et paye \$165,287,455 en salaires et gages. Le capital engagé dans les industries du groupe est de \$960,804,672; la valeur brute des produits, de \$579,892,183; et la valeur nette, de \$303,882,441.

La forêt canadienne contribue sensiblement au commerce d'exportation. Au cours de l'année civile 1940, les exportations de produits du bois et du papier atteignent \$348,003,396, ce qui représente 29·5 p.c. de la valeur totale des exportations de l'année, laquelle s'élève à \$1,178,954,420. Les exportations de produits forestiers sont dépassées par celles des produits agricoles (substances végétales et animales) qui représentent 32·5 p.c. du total et celles des produits minéraux, 30·2 p.c.. Les produits du bois et du papier forment aussi de très fortes unités dans nos exportations.